

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

**MEMOIRE D'ETUDE
PRECEDE DU RAPPORT DE STAGE**

**RESTAURATION ET TRANSFERTS DE
SUPPORT
A LA BIBLIOTHEQUE VATICANE**

Yann SORDET

**sous la direction de
François DUPUIGRENET DESROUSSILLES
Directeur de l'ENSSIB**

1998

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

**MEMOIRE D'ETUDE
PRECEDE DU RAPPORT DE STAGE**

**RESTAURATION ET TRANSFERTS DE
SUPPORT
A LA BIBLIOTHEQUE VATICANE**

Yann SORDET

**sous la direction de
François DUPUIGRENET DESROUSSILLES
Directeur de l'ENSSIB**

**stage effectué sous la responsabilité de
Mgr Louis DUVAL-ARNOULD
BIBLIOTECA APOSTOLICA VATICANA**

1998

INTRODUCTION

La restauration et les opérations de reproduction et de "transfert de support" sont deux activités pratiquées par la Bibliothèque Vaticane qui, pour paraître *a priori* indépendantes et effectuées par des personnels différents, peuvent être perçues comme complémentaires et répondant toutes deux à des impératifs communs.

Des raisons "contingentes" ont d'abord attiré notre attention vers l'une et l'autre : une affectation au laboratoire de restauration, et notamment la conduite d'une opération complète de restauration d'un manuscrit byzantin¹, nous a permis d'appréhender la restauration du livre ancien dans la réalité de son exécution, et d'observer de l'intérieur le fonctionnement du service ; d'autre part, des recherches documentaires menées sur la BAV², en particulier dans Internet, nous ont fait constater la grande "visibilité" et le retentissement d'un programme en cours, mené à et par la bibliothèque, de constitution d'une base de manuscrits numérisés destinée à terme à la consultation en ligne³. Ce dernier programme est en phase avec les développements les plus récents et les plus riches de perspectives qui s'opèrent aujourd'hui dans le monde des bibliothèques⁴. De surcroît les choix techniques, la procédure de constitution de la base, la collaboration mise en oeuvre, l'évaluation précise de la pertinence et des "publics" du produit, font de cette opération une entreprise "pilote".

Il n'était pas incongru de la mettre en relation avec l'activité, à bien des égards "traditionnelle", de restauration. D'une part parce que cette "bibliothèque électronique" doit être mise en rapport avec les fonctions plus anciennes (et plus "ancrées" dans la vie de l'établissement) de transfert de support. D'autre part parce qu'un examen plus

1. Cod. Vat. grec 1762. Oeuvres de Syméon, archevêque de Thessalonique, ms. sur papier, XVIe. s.

2. Abréviation adoptée pour *Biblioteca Apostolica Vaticana*.

3. *Digital Library : Progetto per l'accesso remoto in forma digitale di manoscritti della Biblioteca Vaticana*.

4. Citons seulement la table ronde, organisée le 4 septembre 1997 par la *Section on rare books and manuscripts* de l'IFLA sur le sujet : *Digitalization for rare books and manuscripts*.

approfondi des enjeux, des raisons et des choix adoptés lors des opérations de restauration et de reproduction montre que l'une et l'autre se conditionnent et se rencontrent de diverses manières, et que l'une et l'autre peuvent servir conjointement à la fois la préservation, la connaissance scientifique, la communication et la diffusion d'un patrimoine écrit considérable. La définition et l'organisation de ces deux fonctions, leurs points de convergence et la manière dont elles servent les missions assignées à la bibliothèques, font l'objet de cette étude.

Trois éléments ont confirmé la pertinence de notre questionnement, tout en lui donnant une inflexion particulière :

1. Les services de restauration et de reproduction ont connu un développement concomitant, et occupent aujourd'hui dans l'organigramme de l'établissement une position comparable.

2. L'ancienneté de la BAV, la nature du matériel conservé et par conséquent la qualité de son "offre" font que la question de la conservation du livre s'y pose avec une acuité particulière et que le recours aux nouvelles technologies y répond à des exigences spécifiques. La question est celle du "future of the old libraries", pour reprendre le titre retenu en 1986 par l'assemblée générale de l'association LIBER où le vice-préfet José Ruyschaert est intervenu au nom de la Bibliothèque Vaticane⁵.

3. En 1898 la Bibliothèque Vaticane avait été à l'initiative d'un colloque international sur la restauration des manuscrits ; en 1975 elle a suscité, accueilli et organisé un colloque autour des problèmes de la reproduction du matériel ancien⁶. Bien que ce dernier n'ait comporté aucune intervention de fond du personnel scientifique ou technique de l'établissement et qu'aucune des communications ne l'ait concerné directement, ces deux initiatives témoignent d'un intérêt constant et renouvelé pour le sujet. Il ne serait partant pas inutile, en cette fin de siècle, de renouveler l'opération afin d'évaluer les transformations et perspectives apportées par les nouveaux médias et moyens de reproduction (la photocopie - seulement entrevue en 1975 car d'un usage alors assez limité - la numérisation, Internet).

Les sources sollicitées pour mener à bien cette étude ont été autant que possible diversifiées : documentation produite et utilisée par le laboratoire de restauration ; rapports d'activités ; observation des services et participation au travail courant ; entretiens avec le

⁵. J. RUYSSCHAERT. Approches d'une histoire de la restauration des manuscrits à la Bibliothèque Vaticane de Platina (1475) à Ehrle (1912). *LIBER.*, n°29, 1987, p. 79-82.

⁶. F. EHRLE. Die internationale Konferenz in St. Gallen am 30 september und 1 oktober 1898 zur Bereitung über die Erhaltung und Ausbesserung alter Handschriften. *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, t. 16, 1899, p. 27-44 ; *Conservation et reproduction des manuscrits et imprimés anciens. Colloque international organisé par la Bibliothèque Vaticane à l'occasion de son cinquième centenaire, 21-24 octobre 1975*. Città del Vaticano, 1976. (*Studi e testi*, 276).

personnel de direction, scientifique et technique ; enquête auprès des intervenants du programme de reproduction numérique.

Enfin, dans la mesure où cette étude est circonscrite à la Bibliothèque Vaticane, il nous a semblé approprié de faire figurer en première partie une présentation de l'établissement, qui constitue notre *Rapport de stage*.

PREMIERE PARTIE

**LA BIBLIOTHEQUE VATICANE :
HISTOIRE, STATUT, ORGANISATION ET
FONCTIONNEMENT**

RAPPORT DE STAGE

LA BIBLIOTHEQUE VATICANE : HISTOIRE, STATUT, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1.1. Statut et missions

D'après la définition qui en est donnée par la Saint Sièges, la Bibliothèque apostolique du Vatican, "illustre instrument de l'Eglise pour le développement, la conservation et la diffusion de la culture [...] offre, en ses différents services, de riches trésors de science et d'art aux savants qui recherchent la vérité"⁷. Cet établissement, dont l'administration est régie par des actes propres, est, en même temps et indissolublement, une institution de conservation et de recherche.

Ses missions principales sont au nombre de quatre⁸ :

- Conserver et préserver les trésors culturels qui lui sont confiés.
- Accroître ses collections de manuscrits, d'imprimés et d'objets en effectuant acquisitions et échanges, et en recueillant des dons, toujours en fonction du matériel déjà conservé et conformément aux finalités de l'établissement.
- Développer la connaissance de ces matériaux en favorisant les travaux du personnel scientifique ordinaire ou extraordinaire et leur publication.
- Mettre à la disposition des chercheurs qualifiés du monde entier les documents originaux ou leur reproduction, en fournissant une assistance technique et scientifique nécessaire et en mettant à jour les instruments de recherche adéquats.

1.2. Tutelle et direction

La Bibliothèque Apostolique du Vatican est directement rattachée au Saint Sièges, statut qu'elle partage avec d'autres établissements vaticans comme l'*Archivio Segreto Vaticano*, la Typographie Vaticane, l'*Osservatore romano* (périodique), les Editions, la Radio et la Télévision du Vatican, ainsi que la Fabrique de la basilique de Saint-Pierre. Cette particularité statutaire distingue la BAV de cette autre administration patrimoniale et

⁷. *Cost. apost.* "Pastor Bonus", 28 juin 1988, art. 188.

⁸. *Statuta della BAV*, 1995, I, 4.

culturelle que sont les *Musei Vaticani* ; ceux-ci relèvent en effet de la Direction des Monuments, Musées et Galeries Pontificaux, dépendant du Gouvernement de l'Etat du Vatican, dont la présidence est assurée par une commission de quatre cardinaux.

Il existe en fait d'autres bibliothèques dans l'Etat du Vatican, qui n'ont, cela va de soi, ni les dimensions, ni le prestige, ni surtout les missions de la Bibliothèque apostolique. Il s'agit de la bibliothèque personnelle du Souverain Pontife, de bibliothèques administratives dépendant de services particuliers, de bibliothèques de congrégations ou encore de collections rattachées à certains instituts. Citons ainsi la bibliothèque du Conseil Pontifical de l'Activité Pastorale pour les Migrants et Itinérants (300 volumes et périodiques), accessible au public, et dont le catalogue est informatisé. Citons encore la bibliothèque du Conseil Pontifical pour la Culture, riche de 10 000 volumes.

La BAV est placée sous la protection d'un cardinal bibliothécaire, charge assurée depuis le 26 novembre 1994 par Mgr. Luigi Poggi, qui est en même temps Archiviste et Bibliothécaire de la Sainte Eglise Romaine. Il s'agit du soixantième cardinal bibliothécaire depuis la création de ce titre par Paul III en 1549.

La direction scientifique, technique et administrative de l'établissement, ainsi que la coordination de l'activité de ses départements et services sont assurées par le Préfet de la BAV. En 1997, D. Raffaele Farina a remplacé Mgr Leonard E. Boyle à cette charge. Dépendent directement de lui : le vice-préfet, le secrétaire de la BAV, les *scriptores*, l'économiste, les directeurs des départements et de certains services. Le Préfet est en même temps le directeur de la *Scuola di Biblioteconomia*, institution d'enseignement rattachée à la BAV. Il est membre de droit de la *Pontificia Academia delle scienze* et du *Pontificio comitato di scienze storiche*.

1.3. Organisation des services

La BAV est organisée en deux bureaux (*uffizi*), cinq services (*servizi*), et quatre départements (*dipartimenti*) subdivisés en neuf sections (*sezione*). Bureaux, départements et services dépendent directement de la Préfecture.

Bureaux :

- Secrétariat
- Economat

Départements :

- Manuscrits :
- Imprimés :

Sections :

- Manuscrits
- Archives
- Acquisitions
- Catalogue
- Salles et magasins
- Livres anciens
- Cabinet des estampes
- Périodiques
- Matériel non livresque

- Musées et galeries
- Cabinet numismatique

Services

- techniques
- Laboratoire de restauration
 - Laboratoire photographique
 - Service informatique
- culturels :
- Publications
 - Ecole de bibliothéconomie

Un conseil et cinq commissions permanentes régissent l'activité de la bibliothèque.

- Le Conseil de la BAV est présidé par le cardinal bibliothécaire ; en sont membres ordinaires le préfet, la vice-préfet, les directeurs des départements, le secrétaire et l'économe. D'autres membres peuvent y participer sur convocation, en fonction de leurs compétences et de l'ordre du jour fixé. Le Conseil de la BAV se réunit deux fois par an, et le cardinal bibliothécaire a en outre la possibilité de le réunir par convocation extraordinaire.

- Les commissions ont pour fonction d'assurer, de façon transversale, la liaison et la concertation entre les départements, dont elles réunissent les membres autour de préoccupations communes. Il existe cinq commissions permanentes : Acquisition, Catalogue, Restauration, Publications, Expositions. Le préfet peut décider de l'institution de commissions temporaires *ad hoc*.

1.4. Budget

Sous Sixte Quint (1586-1590) et sous Paul V (1605-1621) principalement, les revenus de certaines abbayes avaient été attribués à la Bibliothèque Vaticane pour subvenir à ses dépenses. L'allocation de bénéfices situés dans les diocèses de Padoue et Sulmona pourvoyait notamment à l'entretien des *custodes*. Ces subsides furent supprimés au moment de l'occupation française.

Aujourd'hui, la BAV reçoit ses subvention du Saint Siège, via l'*Amministrazione del Patrimonio della Sede Apostolica*. Dotée de la personnalité juridique, la bibliothèque a de surcroît la faculté de recevoir dons et legs, de vendre ses produits éditoriaux, et de gérer les droits de publication et de reproduction qui lui reviennent. Le produit de ces ventes et de la perception de ces droits constitue ses recettes propres ; celles-ci sont affectées à la rétribution des collaborateurs et du personnel sous contrat, ainsi qu'à l'acquisition du petit mobilier et de matériel destiné aux laboratoires.

1.5. Le personnel

Le personnel ordinaire de la BAV relève du personnel fonctionnaire de l'Etat du Vatican. Il en observe le statut et les règlements, définis notamment par les *Norme per il personale : lettera del S.P. Giovanni Paolo II circa il significato del lavoro prestato alla Sede Apostolica* (20 novembre 1982).

Le personnel de la BAV se partage entre fonctions scientifiques ou de direction d'une part, et emplois relevant des grades fonctionnels établis par la Curie romaine (tableau de 10 grades) d'autre part.

Le personnel de direction et scientifique est nommé par le Souverain Pontife, tandis le personnel des 10 grades administratifs est nommé par billet du cardinal secrétaire d'Etat.

Le premier groupe est composé, outre le préfet, du vice-préfet et des *scriptores*.

- Choisi parmi les *scriptores*, le vice-préfet est directeur du département des manuscrits et assiste le préfet dans l'exercice des fonctions scientifiques, culturelles et techniques.

- Les *scriptores* constituent un corps scientifique. Ils sont chargés de l'élaboration des catalogues, inventaires et instruments bibliographiques, de la réalisation d'ouvrages scientifiques et d'expositions, et de l'assistance aux chercheurs. Choisis aussi bien parmi les laïcs que parmi les ecclésiastiques de toute nationalité, ils se répartissent en *scriptores* pour les langues latines, pour le grec, et pour les langues orientales. Le

département des manuscrits, celui des imprimés et le service d'archives de la bibliothèque ont à leur tête un *scriptor*.

Le directeur du catalogue, le directeur du cabinet des estampes (*curator*), et ceux des Musées et galeries et du Cabinet numismatique (conservateurs), qui exercent eux aussi des fonctions scientifiques, relèvent statutairement du tableau des grades fonctionnels du Vatican.

D'après l'organigramme actuel de la BAV, fixé le 6 décembre 1995, le personnel est composé de 85 employés permanents.

Statut et qualité	Grade⁹	Nombre d'employés
Préfet	I	1
<i>Scriptores</i> (dont le Vice-Préfet, l'Archiviste-chef et le Secrétaire)	III	10
Econome, Aide- <i>scriptores</i> , Chef du catalogue, <i>Curator</i> des estampes, Conservateurs (2)	10	6
Archivistes et assistants (6)	9	7
Vice-archivistes, Vice-conservateurs (2), Chef du laboratoire de restauration, Chef du service informatique, Vice-directeur de l'Ecole de bibliothéconomie, Vice-assistants	8	9
Agents techniques 1ère classe (9), Maîtres restaurateurs, Chef du laboratoire photographique, Analiste-programmateur	7	12
Agents techniques 2ème classe (9), Restaurateurs (4), Maîtres photographes (2)	6	15
Commis 1ère classe (4), Photographes (2)	5	6
Commis 2ème classe (9), Relieurs (3), Aides photographes (2)	4	14
Gardiens	3	4
Auxiliaire technique	2	1

A ce personnel permanent doivent être ajouté le personnel qualifié qui traditionnellement offre libéralement ses services (personnel dit "honoraire"), et les

⁹. Les chiffres romains correspondent aux grades scientifiques et de direction, les chiffres arabes aux 10 échelons du personnel fonctionnaire de l'Etat du Vatican.

collaborateurs extérieurs, "recrutés" pour des missions scientifiques ou catalographiques précises.

2. UNE BREVE HISTOIRE DE LA BIBLIOTHEQUE VATICANE¹⁰

La Bibliothèque Vaticane ne peut se comprendre, pour un chercheur amené à consulter ses collections comme pour un bibliothécaire amené à travailler en son sein, sans une connaissance minimale de son histoire.

Le préfet Franz Ehrle a divisé en quatre périodes principales l'histoire des bibliothèques pontificales prévatiques: périodes "ancienne", "bonifacienne", "avignonnaise" puis "moderne", cette dernière étant inaugurée par la fin du Grand Schisme et le retour de Martin V en Italie en 1417¹¹. La Bibliothèque Apostolique du Vatican ne conserve aujourd'hui que très peu de volumes provenant des bibliothèques des trois premières périodes, bibliothèques dont elle n'est du reste pas l'héritière directe.

C'est au XIII^e siècle seulement que l'on peut trouver trace d'une véritable bibliothèque pontificale, grâce à l'inventaire connu de la collection de Boniface VIII, qui comprenait 442 manuscrits¹². Mais jusqu'à la fondation de la Vaticane à la fin du XV^e siècle, l'histoire des collections de manuscrits des Pontifes est faite de successives solutions de continuité. A Avignon, Clément V établit une nouvelle bibliothèque, qui s'accroît notamment grâce au droit de dépouille¹³, et qui comprend 2 059 volumes en 1369. Cette bibliothèque ne suit pas Grégoire IX lors de son retour à Rome. Benoît XIII la transfère en partie à Peniscola, et c'est le cardinal légat Pierre de Foix qui la récupère en 1429, à la faveur de l'abdication de l'antipape Clément VII, successeur de Benoît XIII. Les livres concernés forment alors le noyau originel de la bibliothèque du collège de Foix, fondé près l'Université de Toulouse en 1457 : rachetés par Colbert trois siècles plus tard,

¹⁰. Les ouvrages sur lesquels s'appuie cette présentation historique sont cités en bibliographie. Sur le sujet, doivent prioritairement être consultés J. BIGNAMI-ODIER. *La bibliothèque Vaticane de Sixte IV à Pie XI : recherches sur l'histoire des collections de manuscrits*. Avec la coll. de J. Ruyschaert. Città del Vaticano, 1973 (Studi e testi n° 272), ainsi que L. DUVALARNOULD. *La Bibliothèque Apostolique Vaticane*. In *Dictionnaire historique de la papauté*. Dir. Ph. Levillain. Paris : Fayard, 1994, p. 224.

¹¹. Théorie rappelée par A. PELZER. *Addenda et emendata ad Francisci Ehrle Historiae bibliothecae Romanorum Pontificum*, t. 1, Città del Vaticano, 1947, p. 86.

¹². G.-B. DE ROSSI. *De origine et historia indicibus scrinii et bibliothecae Sedis Apostolicae*. In H. STEVENSON et G.-B. DE ROSSI. *Codices Palatini latini Bibliothecae Vaticanae*, t. 1, Città del Vaticano, 1886, p. XI-LXXXII.

¹³. Droit de saisie par l'autorité pontificale des biens des ecclésiastiques décédés auprès du Saint Siège. *Dictionnaire de droit canonique*. Sous la dir. de R. Naz, t. VI. Paris : Letouzey et Ané, 1957.

ils se trouvent en partie aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France. Les livres restés à Avignon, quant à eux, ne seront que progressivement transférés à Rome¹⁴.

Le Grand Schisme et ses suites étaient peu favorables à la sédentarisation du Saint Siège et à l'établissement ferme d'une bibliothèque. Nicolas V, l'artisan de l'installation de la papauté dans un palais proche de Saint-Pierre, en nommant bibliothécaire le grammairien Giovanni Tortelli, est l'auteur du premier acte de fondation de la Bibliothèque Vaticane (Bref du 30 avril 1451, "*pro communi doctorum vivorum commodo*"). Le Souverain Pontife, qui soutient l'activité des humanistes, encourage les traductions du grec au latin et fait activement rechercher les manuscrits dispersés après la prise de Constantinople par les Turcs (1453), fut lui-même l'auteur d'un canon bibliographique¹⁵. A sa mort, 800 manuscrits latins et 353 grecs composent le noyau originel de la BAV, mais ils ne sont pas encore réunies en un lieu unique du palais. Pie II (1458-1464), possesseur d'une importante bibliothèque personnelle, et Paul II (1464-1471), protecteur des débuts de l'imprimerie à Rome, contribuent à l'accroissement de la collection. Mais c'est au franciscain Sixte IV que revient le mérite de l'institution véritable et définitive de la BAV, par le choix qu'il fait de Bartolomeo Platina (1421-1481) comme *custos et gubernator*, et par l'attribution de quatre salles du palais apostolique récemment construit, dont Ghirlandaio, Melozzo da Forli et Antoniazio Romano participent à la décoration¹⁶. La bulle du 15 juin 1475 instrumente cette installation "*ad decorem militantis Ecclesiae, fidei catholicae augmentum eruditorum quoque ac litterarum studii insistentium virorum commodum et honorem*", comme l'affirme son *arenga*. Dès l'origine est ainsi affirmée la double mission de l'établissement : servir la foi catholique et l'église d'un côté, l'érudition et les études savantes de l'autre. Six ans plus tard, d'après un inventaire qui nous est parvenu, la bibliothèque compte 3 498 manuscrits.

Au XVI^e siècle, Jules II (1503-1513), Léon X (1513-1521) et Paul II (1534-1549) poursuivent avec une assiduité particulière la politique de copie et d'acquisition de manuscrits. Le sac de Rome de 1527 fut l'occasion de quelques soustractions, et certains des livres alors dispersés seront retrouvés beaucoup plus tard.

Paul III crée en 1549 la charge de cardinal bibliothécaire. Placé à la tête de l'institution, le cardinal bibliothécaire est assisté de *custodes*, lesquels s'entourent rapidement de *scriptores*. Au milieu du XVI^e siècle, une vingtaine d'employés travaillent

¹⁴. En 1893 encore, Léon XIII a fait racheter les volumes qui, jadis confiés par Paul V à son neveu Scipion Borghese, alors légat d'Avignon, étaient restés aux mains de ses descendants.

¹⁵. Edité par G. SFORZA. *La patria, la famiglia et la giovinezza di Papa Niccolò Quinto*. Lucques, 1884, p. 359-381.

¹⁶. La célèbre fresque de Melozzo da Forli représentant Sixte IV entouré de ses neveux remettant à Platina agenouillé la garde de la nouvelle bibliothèque a été transportée en 1927 à la Pinacothèque des Musées Vaticans.

à la Bibliothèque Vaticane, en qualité de copistes, restaurateurs ou *scriptores*. On dispose pour l'année 1597 d'une liste des employés de la bibliothèque, qui fait état de 2 custodes, 2 correcteurs, 3 *scriptores* pour le grec, le latin et l'hébreu, 1 relieur, 1 restaurateur et 1 *scopator* (balayeur). Périodiquement s'adjoignent des *scriptores* pour certaines langues dites orientales ; ainsi en 1776 seront créés des postes de *scriptores* pour les langues ruthène et illyrienne. Jusqu'à Léon XIII l'organigramme et la structure hiérarchique ne subiront guère de modification d'importance.

Instrument du pouvoir pontifical et de sa politique apostolique, formidable outil mis au service des sciences de l'érudition et considérable dépôt de la mémoire et des textes : l'association étroite de ces trois caractères principaux, qui définissent les missions de l'établissement, est un des traits constants de l'histoire de la Bibliothèque Vaticane. Cette association prend, en fonction des époques et des contextes, des formes variées. Cette triple orientation éclaire par exemple la fondation par Sixte Quint auprès de la bibliothèque, en 1587, de la Typographie Vaticane, service distinct de l'imprimerie administrative (la typographie camériale). Dans le contexte post-tridentin, la Typographie travaillera à une nouvelle édition de la Bible en relation avec la Bibliothèque.

L'époque des Borghese, au début du XVIIe siècle, est un temps de transition. Sous Paul V, s'opère la distinction entre les archives et la bibliothèque. La prise de conscience d'une différence de nature juridique et documentaire entre les deux ensembles de matériaux, la reconnaissance d'impératifs archivistiques particuliers (nécessité de classer les documents d'archives à part, de les conserver dans un dépôt secret et surveillé, d'empêcher copies et publications non autorisées), ont imposé cette séparation qui est à l'origine de la situation actuelle : l'*Archivio Segreto Vaticano* et la *Biblioteca Apostolica Vaticana* sont désormais des institutions proches mais distinctes. Une porte fermée à clef sépare le dépôt d'archives des collections de la bibliothèque. Le premier custos du nouvel *Archivio* est nommé en 1612. Du pontificat de Paul V date également la publication des premiers catalogues imprimés.

A la tête de la Bibliothèque Vaticane furent placés de nombreux érudits : pour le XVIe siècle citons Cervini, premier cardinal bibliothécaire, et le cardinal Sirleto qui, en qualité de custode puis de cardinal bibliothécaire, délaisse quelque peu les auteurs profanes pour soutenir la politique tridentine et pontificale en "épurant" les textes des Pères défendus par le concile de Trente et en affirmant le rôle de la BAV comme dépositaire des textes patristiques. La dynastie des Ranaldi au XVIIe a joué un rôle considérable dans l'élaboration des inventaires de manuscrits¹⁷. La protection du pape ou,

¹⁷. P. PETITMENGIN. Recherches sur l'organisation de la Bibliothèque Vaticane à l'époque des Ranaldi : 1547-1645. In *Mélanges d'histoire et d'archéologie de l'Ecole Française de Rome*, t. 75, 1963, p. 561-628.

pour des hommes comme Scipion Borghese, Francesco et Antonio Barberini, Fabio Chigi, une parenté avec le Souverain Pontife, ont souvent pesé dans le choix des bibliothécaires de la Vaticane. Ces derniers, membres bien souvent des plus grandes familles romaines, entretenaient du reste de considérables collections particulières qui dans des circonstances variées reviendront à la Vaticane. Au XVIII^e siècle, plusieurs membres de la dynastie des Assemani, savants d'origine maronite, ont occupé les fonctions de *custode* en contribuant à l'accroissement des collections de manuscrits orientaux.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la bibliothèque est ouverte en moyenne 2 à 3 heures par jour le matin. Le prêt, institué par Platina au XV^e siècle, est maintenu tout en faisant l'objet d'interdictions temporaires successives.

De 1798 à 1815 l'histoire de la Bibliothèque Vaticane est marquée par l'occupation française. L'Article 8 du traité d'armistice de Bologne (23 juin 1796), confirmé par l'article 13 du traité de Tolentino (19 février 1797), impose au Pape un tribut de 500 manuscrits. En 1798 auront lieu de nouvelles saisies, cette fois aussi bien de manuscrits que d'incunables ou de monnaies et médailles. La BAV partage alors le sort des grandes bibliothèques italiennes : en 1796 et en 1806-1810, au fil de la progression des armées napoléoniennes dans la péninsule, des confiscations de livres sont également effectuées à Milan, Modène, Bologne, Ferrare ou Venise. Et les réquisitions officielles, stipulées dans les traités imposés par le Directoire et l'Empire, sont parfois aggravées par les détournements commis par les soldats et les jacobins locaux. De surcroît, les saisies opérées à la Vaticane comme dans les autres bibliothèques italiennes étaient parfaitement planifiées et organisées ; Monge et Daunou, en suivant les troupes, savaient pertinemment quels exemplaires exiger et envoyer en France, parmi les plus rares et les plus prestigieux. Le 9 mai 1811 la bibliothèque vaticane est déclarée propriété de la couronne et placée sous la surintendance du comte Daru. Après le rétablissement de Pie VII en juin 1815, les manuscrits, exceptés 36 *codices*, furent restitués. De nombreux manuscrits allemands du fonds Palatin furent cependant rendus à l'Université de Heidelberg, où ils avaient été saisis à l'intention de la bibliothèque pontificale pendant de la guerre de Trente ans.

La période qui suit le congrès de Vienne et le retour de Pie VII est caractérisée par une vigoureuse reprise en main de la bibliothèque, et par les premières arrivées des *papyri* égyptiens, en 1818 et 1819. D'abord encadrés, ils seront déposés par Grégoire XVI dans le nouveau musée égyptien créé en 1839 : c'est là que Champollion en préparera l'édition *princeps*.

Au XIX^e siècle, le rôle d'Angelo Mai, comme premier custode à partir de 1819 puis comme cardinal bibliothécaire à partir de 1854, fut considérable pour le développement de la science philologique. Venu de l'Ambrosienne de Milan, il acquiert à

la Vaticane, sous quatre pontificats successifs, sa réputation d'inventeur et d'identificateur de palimpsestes et autres textes particulièrement délicats à lire. C'est ainsi qu'il publie le célèbre fragment du *De Republica* de Cicéron, auquel sa mémoire reste attachée. Il est aussi le promoteur d'éditions monumentales comme celle des *Classici auctores ex Vaticanis codicibus editi*. Sa bibliothèque personnelle, riche de 6950 imprimés et 292 manuscrits, entrera à la Vaticane en 1854 ; elle y forme aujourd'hui un des *fondi chiusi*.

Pendant la République romaine (9 février - 9 juillet 1849), le Comité républicain prend possession de la Bibliothèque et des Musées vaticans. Mais, en partie du fait de sa brièveté, cette expérience politique sera sans conséquence majeure pour l'établissement, qui est restitué à l'administration pontificale le 15 juillet, en même temps que l'ensemble du temporel du Pape. En 1870 non plus, au moment du *Risorgimento*, la BAV n'est pas menacée dans son statut ; la loi des garanties du 13 mai reconnaît son caractère "privé".

A la charnière entre les XIXe et XXe siècles, le pontificat de Léon XIII (1878-1903) constitue un tournant majeur dans l'histoire de la Bibliothèque. Celle-ci ne pouvait que profiter de l'action énergique de ce pape réformateur, attaché à la fondation d'Instituts catholiques, à la diffusion des sciences et des lettres et à la promotion de la réflexion théologique et philosophique, à la faveur notamment du développement des études thomistes. Léon XIII établit institutionnellement la publicité de la Vaticane le 18 août 1883, en la déclarant officiellement ouverte aux chercheurs qualifiés. Mais de fait, avant cette date, sans être juridiquement définie comme un service public, la Bibliothèque Vaticane n'avait jamais cessé d'accueillir des chercheurs du monde entier. Les milliers de demandes d'accès et de consultation que conservent les registres de la préfecture constituent la mémoire de cette fréquentation¹⁸.

L'influence de Léon XIII à la Vaticane s'exerce alors dans quatre directions :

- réforme structurelle de l'établissement
- développement d'une politique de publication savante
- impulsion des travaux de catalogage
- accroissement des collections.

Sa *Lettre aux trois cardinaux*¹⁹ instaure une commission destinée à organiser et développer les études historiques. Le nouveau règlement de la BAV est promulgué le 1^{er} octobre

¹⁸. Deux premiers registres de prêt couvrent les années 1475-1487 et 1486-1548, édités en 1937 par M. BERTOLA, *I due primi registri di prestito della Biblioteca Apostolica Vaticana, codici Vaticani latini 3964, 3966*. Città del Vaticano, 1937. Les registres suivants sont en cours d'édition par Christine-Marie Grafinger. Un premier volume couvrant les années 1563-1700 est paru récemment dans la collection *Studi e testi*. C.M. GRAFINGER, *Die Ausleihe Vatikanischer Handschriften und Druckwerke (1563-1700)*. Città del Vaticano, 1993 (*Studi e Testi*, n°360). Un second volume doit paraître, qui couvrira les années 1700 à 1883, date de l'ouverture générale officielle de la bibliothèque aux chercheurs.

¹⁹. Mgrs. de Luca, vice-chancelier, Pitra, cardinal bibliothécaire, et Hergenmöther, préfet de l'*Archivio segreto*.

1888. Ces nouvelles dispositions restreignent les compétences du cardinal bibliothécaire, titre désormais essentiellement honorifique correspondant à un rôle de protection. La direction effective de la bibliothèque est dès lors assurée par le premier custode, qui devient "préfet". Un *congresso direttivo* est institué pour veiller au bon fonctionnement de l'institution, composé du cardinal bibliothécaire, des deux custodes, de deux *scriptores*, et des deux sous-bibliothécaires ayant en charge l'un l'activité administrative, l'autre l'activité scientifique. Du pontificat de Léon XIII date également l'inauguration d'une nouvelle série de catalogues des manuscrits et des imprimés²⁰, le lancement de la collection *Studi e testi*, riche aujourd'hui de 383 volumes, et celui des éditions de fac-similés (*Codices Vaticani Selecti*).

Préfet depuis 1895 et jusqu'en 1914, le Jésuite Franz Ehrle joue alors un rôle important dans la fixation des normes de catalogage ; c'est lui encore qui organise la salle de consultation actuelle, dans les nouveaux locaux aménagés par Léon XIII. Cette période est également faste du point de vue de l'accroissement des collections : achat du fonds Borghese (1892), entrée du considérable fonds Barberini et de la collection Borgia provenant de la *Propaganda Fide* (1902), transfert des manuscrits de la Chapelle Sixtine.

Achille Ratti, qui était bibliothécaire de l'Ambrosienne depuis 1907, est nommé vice-préfet de la Vaticane en 1912, préfet en 1914, et monte sur le trône pontifical sous le nom de Pie IX (1922-1939). La connaissance qu'il avait acquise de l'établissement, tout comme ses compétences et inclinations particulières, lui permettent alors de poursuivre son action en faveur de la bibliothèque, et d'en faire un dépôt doté de toutes les caractéristiques modernes de conservation. Cette politique de modernisation initiée dans l'entre-deux guerres profite alors du développement de la coopération internationale et des relations entre bibliothèques. C'est dans ce contexte que la bibliothèque Vaticane inaugure d'étroites et fructueuses relations avec des institutions américaines. Entrée en contact, en 1925-1926, avec la dotation Carnegie pour la paix internationale (fondée en 1910) et avec l'Université du Michigan, la BAV accueille une mission d'expertise, prélude à l'obtention d'une subvention qui permettra la modernisation des dépôts²¹. Eugène Tisserant, alors *scriptor* pour les langues orientales, est envoyé en 1927 en mission aux Etats-Unis et au

²⁰. Le premier de cette nouvelle série de catalogues paraît en 1886. H. STEVENSON. *Inventario dei libri stampati Palatino-Vaticani edita per ordine di S.S. Leone XIII*. Città del Vaticano : Tipografia Vaticana, 1886-1889, 2 vol.

²¹. N. M. HARY. American philanthropy in Europe : the collaboration of the Carnegie Endowment for International Peace with the Vatican Library. *Libraries and Culture*, n°31, spring 1996, p. 364-379. En cours de publication dans la collection *Studi e Testi*, du même : *The Vatican Library and the Carnegie Endowment for International Peace : the history, the impact and the influence of their collaboration (1927-1947)*.

Canada pour étudier le fonctionnement des bibliothèques américaines²². Il y observe, teste et choisit notamment du matériel et du mobilier de conservation (rayonnage métallique), dont l'installation dans les nouveaux dépôts de la Vaticane sera inaugurée le 20 décembre 1928. En retour, l'année suivante, Charles Martel, directeur du service de catalogage de la *Library of Congress*, conduit un groupe de bibliothécaires américains à la Vaticane. Sollicitée par la fondation Carnegie, la Bibliothèque du Congrès échange avec la BAV les fiches de son catalogue ; c'est de cette époque que date l'adoption par la BAV du fichier des *Library of Congress Subject Headings*. La subvention de la Carnegie, qui s'élève à 200 000 \$ entre 1926 et 1939, s'éteint en 1947 en vertu des statuts de la fondation, mais les liens de la BAV avec les bibliothèques et universités américaines restent étroits.

C'est également dans les premières années du siècle que furent définis une politique et des programmes de reproduction du matériel conservé, et installés et développés les services de restauration, répondant à des impératifs bibliothécaires modernes et à de nouvelles prises de conscience.

3. LES BATIMENTS

Dans les quatre salles attribuées à la nouvelle Bibliothèque par Sixte IV à la fin du XV^e siècle, les collections de manuscrits s'articulaient en une bibliothèque latine, une grecque, une bibliothèque secrète ayant statut de réserve, et une bibliothèque dite "pontificale" où étaient conservées les archives. Devant l'accroissement des collections, Sixte Quint décide en 1587 la démolition du grand escalier par lequel Bramante avait uni les deux parties de la cour du Belvédère ; il fait élever par Domenico Fontana un bâtiment qui coupe en deux ladite cour, séparant le palais apostolique du pavillon du Belvédère²³. Au niveau supérieur de ce nouveau corps de bâtiment sont aménagés le Salone Sistino et son Vestibule, achevés par Fontana en 1587 et décorés par une équipe de peintres maniéristes dirigée par C. Nebbia. Ces espaces prestigieux, intégrés au circuit des musées vaticans, servent aujourd'hui de cadre aux expositions organisées par la bibliothèque. Les peintures des parois et de la voûte ont fait l'objet de travaux de restauration au cours de l'année 1996. Le programme décoratif illustre le pontificat de Sixte Quint, l'histoire des textes, du livre et des bibliothèques (conciles, scènes de fabrication du papier...). En 1589 et 1590, les livres sont transférés dans le *Salone Sistino*. Mais au fur et à mesure de

²². E. TISSERANT. Notes et impressions sur les bibliothèques d'Amérique. In *Essays offered to Herbert Putnam*. New-Haven, 1928, p. 445-457. Carnegie Endowment for International Peace, Division of Intercourse and Education. *Annual Report for the Year 1927*. 1928, p. 53-56.

²³. D. REDIG DE CAMPOS, D. *I Palazzi Vaticani*. Bologna, 1967, p. 185-189.

la croissance des collections, les volumes trouveront également place dans les galeries transversales situées à ses extrémités. Ainsi, en 1821, la bibliothèque du comte Leopold Cicognara, constituée de livres, dessins et estampes, est installée dans une des salles du *Braccio destro*.

Léon XIII, on l'a dit, ne fut pas seulement le réformateur de l'administration de la bibliothèque ; il entreprit également de nouveaux aménagements en organisant au-dessous du *Salone Sistino* la *Sala Leonina*, double vaisseau qui est aujourd'hui la salle de consultation des imprimés et des fichiers. Y sont alors transférés les quelques 185 000 volumes imprimés qui, faute de place, avaient été soustraits à l'accès direct sous Grégoire XVI (1831-1846) et remisés dans les anciens appartements Borgia. Sous Pie X (1903-1914) sont inaugurés de nouveaux magasins réservés à la conservation des manuscrits.

Sous Pie XI (1922-1939) de nouveaux espaces se libèrent pour la Bibliothèque : le déménagement de la Typographie permet le transfert de la salle de lecture des manuscrits au même étage que la salle de consultation aménagée par Léon XIII, dans l'aile en retour sur le *Cortile della Biblioteca*. Les manuscrits eux-mêmes quittent alors le *Salone Sistino* et les galeries transversales pour de nouveaux magasins situés au-dessus de cette salle de consultation. En 1922 sont encore attribués à la BAV les chambres de l'appartement des Borgia, puis les espaces des écuries, libérés par la motorisation des services de transport du Vatican, et des laboratoires des mosaïstes.

En 1980, un bâtiment neuf, adossé au bras oriental de la bibliothèque (qui la prolonge ainsi hors du mur extérieur principal des palais vaticans), accueille le service de catalogage du département des imprimés, de nouveaux bureaux destinés aux *scriptores* ainsi que le matériel et le personnel du récent service informatique, tandis qu'un nouveau dépôt de manuscrits est inauguré en sous-sol.

En 1992 enfin ont commencé les travaux d'aménagement d'une seconde salle de consultation des imprimés, sous la *Sala Leonina*, réservée aux périodiques. L'ouverture de cette salle aux chercheurs, initialement prévue pour l'automne 1997, a été reportée : certaines séries de périodiques y ont déjà été transférés, et il ne manque à l'équipement de cette salle que le mobilier de consultation (tables et chaises).

4. LES DEPARTEMENTS DE CONSERVATION : LES COLLECTIONS ET LEUR ACCROISSEMENT

4.1. Volume général des collections et modes d'accroissement

Les collections de la BAV, en fonction de la nature du matériel considéré, sont gérées par l'un des quatre départements de conservation : Manuscrits, Imprimés, Cabinet numismatique, Musées et galeries. Ces collections recouvrent au total :

- 75 000 manuscrits grecs, latins et orientaux.
- 67 000 volumes d'archives.
- 1,2 millions d'imprimés
- 100 000 estampes.
- 200 000 monnaies et médailles.
- 2 collections muséographiques représentant 10 000 objets.

Les collections s'accroissent par acquisition (achat de volumes et monographies, abonnements à des périodiques), par échange, par hommages et par dons.

La BAV pratique des échanges de livres avec 200 instituts culturels et bibliothèques italiennes ou étrangères, en faisant bénéficier ces dernières de ses propres publications (environ 1 500 volumes par an). En 1995, elle a par ailleurs offert 360 volumes des *Studi e testi* à la Bibliothèque nationale de Russie. Jusqu'au milieu du XXe siècle, a été pratiqué par la Bibliothèque Vaticane l'échange de manuscrits et d'imprimés anciens (incunables), avec d'autres bibliothèques au profil proche, comme l'Ambrosienne de Milan, ou même avec des marchands et collectionneurs privés. aujourd'hui, un fonds d'imprimés anciens non coté et non décrit dans le catalogue général, dit de "doubles" et conservé dans une partie des magasins, est en principe destiné aux échanges, ou à la vente lorsque l'exige la prévision d'une acquisition onéreuse sur le marché d'antiquariat.

Les donations, legs et dépôts de bibliothèques ou d'ensemble de volumes, d'origine privée ou ecclésiastique, entretiennent la position de la BAV comme prestigieuse destinataire et conservatoire ultime de collections patrimoniales. Ainsi en 1996 le département des imprimés a-t-il bénéficié de la donation des 4 118 ouvrages du fonds Ronga, très riche dans le domaine de la musicologie, et de la collection du défunt Dr. Salvatore Tedeschi. Les entrées annuelles de manuscrits sont évidemment plus modestes. De nombreux compositeurs contemporains, d'autre part, adressent à la Bibliothèque les manuscrits de leurs oeuvres.

4.2. Le département des manuscrits

La séparation des manuscrits et des imprimés, comme dans la plupart des bibliothèques de l'époque moderne, fut opérée à la Bibliothèque Vaticane un siècle environ après l'apparition du livre imprimé. Les uns et les autres, depuis la fondation de la bibliothèque au XVe siècle, avaient été conservés ensemble et compris dans les mêmes

inventaires. La séparation intégrale et définitive date des dernières années du XVI^e siècle, et de la nouvelle organisation des collections de manuscrits effectuée par les Ranaldi. Le premier inventaire exclusivement réservé aux imprimés qui nous soit parvenu date des premières années du XVII^e siècle (*ca.* 1610)²⁴. Quelques années plus tard, les imprimés de la Bibliothèque Palatine firent l'objet d'un inventaire particulier après l'arrivée de la collection à Rome en 1622. Quelques incunables toutefois, qui n'ont pas été désolidarisés des manuscrits avec lesquels ils furent reliés (opération pratiquée à la BAV jusqu'au milieu du XX^e siècle), sont aujourd'hui conservés dans les magasins du département des manuscrits.

Les fonds du département des manuscrits sont composés de différentes séries, qui reflètent l'histoire de la bibliothèque et le développement séculaire de ses collections. En général chacune a fait l'objet d'une cotation et d'inventaires particuliers. Plus largement, on distingue deux ensembles principaux.

- les 70 000 *codices Vaticani* rassemblent les volumes entrés régulièrement à la Vaticane, classés par langue ou système d'écriture : manuscrits grecs, latins (*i.e.* en caractères latins), arabes, arméniens, coptes, hébraïques, persans, slaves, etc...

- les collections constituées entrées à la BAV forment autant de fonds bien individués, dont on retrouve le pendant au département des imprimés lorsque la collection ainsi parvenue à la Vaticane, comme c'était très souvent le cas, comportait à la fois des livres et des manuscrits. Il s'agit, pour les principaux de ces ensembles, des fonds *Palatin* (1622 : collection du prince électeur de Palatinat saisie au château de Heidelberg à la faveur de la guerre de Trente ans et transférée à Rome par les soins du *scriptor* Allaci)²⁵, *Urbinate* (1657 : collections de Frédéric de Montefeltre et de ses successeurs à la tête du duché d'Urbino), et *Reginenses* (1689 : bibliothèque de la reine Christine de Suède, morte à Rome en laissant ses biens au cardinal Docio Azzolino), des bibliothèques de souverains pontifes transmises par leurs héritiers, qui constituent aujourd'hui les fonds *Ottoboni* (1748), *Borghese* (1891), *Barberini* et *Borgia* (1902), ou *Chigi* (1913). D'autres fonds sont issus de legs de particuliers ou du dépôt de collections ecclésiastiques : fonds *Rossi* (1921), du chapitre de Saint-Pierre (1940), *Patetta* (1945), etc...

Au département des manuscrits est également rattachée la section des Archives de la BAV, qui conserve des fonds archivistiques de famille (Barberini, Chigi, etc...),

²⁴. *Cod. Vaticani lat.* 6446 et 14477.

²⁵. Sur les circonstances de cette saisie, voir les différents travaux d'E. MITTLER, et notamment sa communication au colloque *Le livre voyageur : Constitution et dissémination des collections livresques dans l'Europe moderne*, organisé à Lyon et Villeurbanne les 23 et 24 mai 1997 par l'ENSSIB et le CERL (Consortium of European Research Libraries). Actes en cours de publication.

d'établissements ecclésiastiques (Chapitre de Saint-Pierre, archives de Sainte-Marie-Majeure, etc...), de particuliers, ainsi que des collections d'autographes.

Des collections closes comme celle des Barberini, sans être démembrées, ont été à leur entrée à la BAV réparties, en fonction de la nature des pièces concernées, entre le département des imprimés, celui des manuscrits et le service des archives. A l'intérieur de chacun de ces trois ensembles, elles n'en conservent pas moins leur unité dans la topographie des magasins.

Signalons enfin, parmi les dernières acquisitions du département des manuscrits, l'entrée en 1996 de deux *codices* latins en parchemin, d'un rouleau calligraphié chinois contemporain et de manuscrits musicaux de Pietro Ravalli.

4.3. Le département des imprimés

Les 1,2 millions d'imprimés conservés par la Bibliothèque Vaticane constituent 3 ensembles principaux :

- les collections historiques ou fonds clos, comme les imprimés *Barberini*, *de Luca* ou *Chigi*, qui correspondent en gros aux fonds clos du département des manuscrits. On a en principe conservé, pour chacun de ces *fondi chiusi*, une unité topographique et de cotation, mais ce n'est pas toujours le cas. Ainsi les imprimés palatins, conservés ensembles à leur arrivée au XVIIe siècle, ont été par la suite mêlés aux autres imprimés sur les rayonnages et même "sous les reliures", avant de faire l'objet, au début de ce siècle, d'une nouvelle séparation liée à une volonté de reconstruction physique de la Palatine dans l'espace des magasins de la Vaticane. La conséquence de ces "migrations" est aujourd'hui double : 1) Des exemplaires venus de Heidelberg se trouvent aujourd'hui encore mêlés à des fonds autres que le fonds Palatin ; seul le récolement sur les rayonnages et le recours aux inventaires anciens peut permettre de les identifier. 2) Les changements de localisation et, corrélativement, de cotation, ont entraîné quelques complications dans la gestion des cotes ; certains imprimés non reliés, issus du démontage de reliures, n'ont pas à ce jour été recotés.

Une réserve a été constituée pour les incunables, les impressions sur vélin, les éditions aldines et la *Raccolta prima*, qui désigne le noyau ancien des collections imprimées de la Vaticane. Le très récent catalogue du P. Sheehan²⁶ a permis de connaître plus précisément la collection d'incunables de la BAV, composée à ce jour de 5205 éditions en 7926 volumes, dont 66 vélin et 114 reliés avec des manuscrits.

Les deux autres ensembles imprimés sont :

²⁶. Cf. *infra*.

- les *Raccolte generali* (monographies et périodiques spécialisés conservés en magasin)

- la *Raccolta dei libri di consultazione*, constituée de près de 100 000 ouvrages en accès direct, organisée selon un classement systématique qui est propre à la Vaticane. Ce dernier est en général parfaitement adapté aux domaines et disciplines couverts, qui font de l'établissement une bibliothèque de recherche spécialisée. Répartis selon les différentes sections méthodiques (Catalogues de bibliothèques, Diplomatie, Paléographie, Patrologie, Dictionnaires et Encyclopédies, Bibliographie, etc...), ces ouvrages occupent sur deux niveaux (niveau inférieur et galerie en mezzanine) les deux vaisseaux contigus que sont la salle de consultation des imprimés et la salle des fichiers, ainsi que la salle qui forme angle entre ces deux vaisseaux et la salle de communication des manuscrits. La mention "cons.", qui figure en extension de leur cote dans le catalogue, les distingue des volumes conservés en magasin dont la demande de communication se fait au moyen de bordereaux auprès de la banque de la salle de consultation.

L'ouverture prochaine de la salle de consultation des périodiques conduira à la distinction d'un quatrième ensemble. Elle permettra notamment d'accroître à la fois le nombre des ouvrages et périodiques mis en accès direct, dont certains depuis quelques années ont été retirés des salles de consultation, faute de place, et entreposés en magasin.

La politique d'acquisition des imprimés par achat et abonnement, élaborée et menée à bien par les *scriptores* qui sont responsables de la veille scientifique, est clairement définie : sont prioritairement acquis tous les ouvrages qui servent au traitement, à l'intelligence, à l'utilisation et à la mise en valeur des fonds anciens de manuscrits et imprimés. Il s'agit donc essentiellement d'ouvrages de philologie, d'histoire du livre et des bibliothèques, de codicologie, de bibliographie et plus largement de toutes les disciplines qui constituent les sciences dites "auxiliaires de l'histoire".

La bibliothèque reçoit, depuis une décision de Léon XIII, un exemplaire de toutes les publications officielles de l'Académie pontificale, des congrégations, conseils, offices du Saint-Siège et éditions vaticanes²⁷. Il s'agit là d'un équivalent du dépôt légal dans le cadre de l'état du Vatican. Son application n'est toutefois pas systématique.

La croissance des collections imprimées est en moyenne de 6 000 volumes par an. En 1996 ont été consignés dans le catalogue général 2 635 volumes de monographies et 3 525 fascicules de périodiques.

Du département des imprimés dépendent également la conservation des estampes, des dessins de la collection Ashby, des cartes et plans, ainsi que du matériel non livresque

²⁷. Concession du 15 décembre 1893, rappelé dans le Règlement de la B.A.V. approuvé en 1923 par Pie XI, V, iv, 8.

(microformes et suites de reproductions non gérées par le laboratoire photographique, disques, supports vidéos...). Le département "héberge" de surcroît *l'Index of christian art*. Ce fichier, initié en 1917 par le département d'art et archéologie de l'Université de Princeton (New-Jersey), vise la recension de toutes les représentations chrétiennes effectuées jusqu'à la fin du XIVe siècle, quels que soient le support et la technique utilisés. Il comprend aujourd'hui 700 000 fiches d'analyse, entrées au sujet représenté et classées selon un ordre alphabético-systématique, et 100 000 clichés photographiques. *L'Index of christian art* occupe une salle du premier étage de la bibliothèque, au même niveau que la future salle des périodiques ; ses horaires de consultation sont les mêmes que ceux de la BAV. Il existe trois exemplaires de ce fichier dans le monde : près la BAV, près la Bibliothèque de recherche de Dumbarton Oaks (Washington), près l'Institut d'histoire de l'art de l'Université Rijk à Utrecht.

4.4. les collections d'objets

4.4.1. Les musées

Les musées dépendant de la bibliothèque sont :

- le musée chrétien, créé par Benoît XIV (1740-1758), alimenté en partie par les fouilles effectuées dans les catacombes.
- le musée profane, créé par Clément XIII en 1767, qui a notamment reçu les collections d'antiques rétrocédées après 1815.
- la galerie d'exposition du *Salone Sistino*

Ces trois ensembles sont intégrés à l'itinéraire des musées vaticans, de sorte que la différence institutionnelle (*Musei Vaticani / BAV*) reste invisible pour le visiteur.

4.4.2. Indirizzi et Raccolta fotografica

Les collections d' "adresses" (*Indirizzi*) rassemblent les nombreux hommages adressés au pape par des fidèles, et constituent en tant que tel des témoignages et des représentations de la foi de chacun. Elles sont assez hétérogènes, comprennent des ouvrages, des recueils de signatures comme des albums photographiques. Les objets qui le méritent rejoignent les collections des musées rattachés à la BAV, et les livres sont intégrés dans les collections de la bibliothèque. Cet ensemble est en cours d'inventaire et fait l'objet d'un classement par pontificats. Les conditions de mise à disposition du public et de mise en valeur patrimoniale de ce considérable potentiel documentaire restent à définir. Quelques travaux de recherche ont toutefois déjà sollicité ces sources particulières²⁸, et quelques éléments ont par ailleurs fait l'objet d'une exposition récente²⁹.

4.4.3. Le Cabinet de numismatique

Les collections de monnaies et médailles de la Bibliothèque Vaticane ont été reconstituées après les soustractions opérées à partir de 1798 pendant l'occupation française. Elles ont notamment bénéficié des découvertes effectuées lors des fouilles menées dans les sanctuaires romains. Riche aujourd'hui de 300 000 pièces, le cabinet de numismatique, dirigé par un conservateur, comprend des monnaies chinoises datées du deuxième millénaire avant J.-C., des monnaies orientales, grecques, romaines,

²⁸. B. HORAIST. *La dévotion au Pape et les catholiques français sous le pontificat de Pie IX (1846-1878)*. Rome : Ecole française de Rome, 1995.

²⁹. *Splendida dona : omaggi ai Papi da Pio IX a Giovanni Paolo II*. Milan : Mondadori, 1996.

médiévales et modernes, ainsi que des sceaux, des gemmes et des bulles. Il recueille de surcroît les médailles contemporaines que de nombreux médailleurs du monde entier adressent au Pape.

Comme les collections livresques et archivistiques, le cabinet de numismatique est ouvert aux chercheurs, mais sur rendez-vous. Du fait de sa situation dans les bâtiments, son accès n'est pas aussi aisé que l'accès aux salles de consultation des manuscrits et imprimés ; il faut en effet, pour s'y rendre depuis l'entrée principale de la bibliothèque, traverser une partie des magasins situés dans l'aile orientale de la cour du Belvédère. Il est installé dans trois salles, pourvues de médailliers de bois à tablettes, et récemment équipées d'une galerie formant mezzanine. La première de ces salles est occupée par la bibliothèque numismatique, composée d'ouvrages qui font partie des collections du département des imprimés, et qui comme tels sont intégrés dans le catalogue général. En libre accès pour les chercheurs travaillant dans le cabinet de numismatique, ils peuvent être communiqués dans les salle de consultation de la bibliothèque comme n'importe quel autre ouvrage conservé en magasin.

Un laboratoire de restauration annexé au cabinet traite également le matériel métallique venant des musées de la bibliothèque. Le personnel du cabinet de numismatique effectue l'inventaire de ses collections, accueille et renseigne les chercheurs (56 chercheurs ont fréquentés le cabinet de numismatique en 1995), pratique des identifications pour le compte d'autres institutions ou de particuliers (300 identifications effectuées en 1995). Il réalise également des expositions, qui permettent une présentation de l'état des recherches et la mise en valeur du patrimoine métallique de la BAV. Inaugurée le 21 novembre 1997, la dernière exposition du cabinet des médailles, intitulée *Monete e Medaglie di Sisto IV*, se tient dans le *Salone Sistino* jusqu'en février 1998. En 1995, fut inauguré, dans un petit couloir qui conduit des magasins d'imprimés au cabinet de numismatique, une exposition permanente qui présente dans dix vitrines quelques exemplaires offerts au pape par des médailleurs italiens contemporains.

5. LES SERVICES TECHNIQUES ET L'ECOLE DE BIBLIOTHECONOMIE

5.1. Les laboratoires de restauration et de reprographie

A la mesure des missions, des orientations et des spécialités de la Bibliothèque Vaticane, l'atelier photographique et le laboratoire de restauration, véritablement constitués au début du siècle et continuellement modernisés jusqu'à nos jours, sont des services particulièrement actifs. Nous nous contentons ici de signaler leur existence, car l'un et l'autre font l'objet d'une présentation plus complète dans le cadre du *Mémoire d'étude*³⁰.

5.2. Le service informatique

Troisième service technique, l'*Uffizio dei sistemi informativi automatizzati*, gère l'ensemble des systèmes et outils informatiques de la bibliothèque, au service de l'activité bibliothéconomique et de l'activité administrative.

Il a en outre une activité scientifique, élaborant des rapports sur l'évaluation des systèmes informatiques de gestion de bibliothèque et sur les processus de dérivation de notices, et rendant compte dans la presse spécialisée des initiatives de la BAV dans les domaines de la numérisation. D'autre part, en 1995 ont été organisés à la BAV cinq séminaires à l'intention des professionnels des bibliothèques, sur des questions d'informatique documentaire et de gestion bibliothéconomique informatisée.

5.3. L'Ecole de Bibliothéconomie

Créée sous Pie XI en novembre 1934³¹ et installée auprès de la Bibliothèque Vaticane, sous son administration et sa tutelle scientifique, la *Scuola di Biblioteconomia* a été reconnue par l'Etat italien en vertu d'un accord passé avec le Saint Siège le 18 février 1984. Constituée d'un secrétariat et d'une salle de cours équipée d'une bibliothèque de référence, elle est installée dans les bâtiments de la bibliothèque ; son accès se fait par une porte située entre l'entrée principale de la BAV et celle de *Archivio Segreto*.

³⁰. Cf. *infra*.

³¹. Istituzione di una Scuola di biblioteconomia presso la Biblioteca Apostolica Vaticana. *L'Osservatore romano*, n°249, 26 octobre 1934, p. 2.

Semblablement, une Ecole Vaticane de Paléographie, Diplomatique et Archivistique a été instituée près l'*Archivio Segreto Vaticano*.

Le cursus se déroule d'octobre à mai. Au cours de l'année universitaire 1995-1996, 102 élèves de 7 nationalités différentes en ont suivi les cours, dispensés par des enseignants qui font pour certains partie du personnel de la BAV. Les intitulés des disciplines et cours professés sont : Livre manuscrit, Livre moderne et papier, Catalogage des manuscrits, Bibliologie et histoire des bibliothèques, Livre précieux et d'art, Catalogage des imprimés, Administration des bibliothèques, Bibliographie et techniques documentaires, Reliure et restauration.

La Bibliothèque de la *Scuola di Biblioteconomia* est constituée d'une partie des ouvrages de la BAV qui, selon le système de classement méthodique adopté, portent la cote "R.Prof." (*Raccolta Professionale*). Ils sont communicables aux chercheurs travaillant en salle de consultation au même titre que tout ouvrage conservé dans la bibliothèque du cabinet de numismatique ou en magasin.

6. ACTIVITE CATALOGRAPHIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

Le catalogage des manuscrits est une des "spécialités" de la BAV, qui a adopté un protocole de description codicologique particulièrement détaillé. Comme pour les ouvrages en langues orientales, il se fait parfois grâce à la collaboration de spécialistes extérieurs. Ainsi ont été initiés en 1993 le catalogage des ouvrages en langue chinoise³² et en 1994 celui des livres en géorgien. En 1994 est paru le premier volume du *Corpus manuscriptorum musicalium Bibliothecae Apostolicae Vaticanae*, consacré au fonds de Sainte-Marie-Majeure. La publication des volumes du catalogue des manuscrits grecs et latins se poursuit naturellement³³. Conformément au souhait du précédent préfet, le P. Boyle, initiateur d'un projet informatique global pour la bibliothèque, un assistant membre du personnel scientifique (A. Piazzoni) travaille actuellement à la définition d'un format qui permettrait de charger les notices de manuscrits sur le catalogue informatisé. Il représente notamment la Bibliothèque Vaticane dans le cadre des programmes

³². Entreprise qui a donné lieu à publication en 1996 : D. YU. *Catalogo delle opere cinesi missionarie della B.A.V. : XVI-XVIII sec.* Città del Vaticano, 1996, IV-179 p. (*Studi e testi*, n°366). Imprimés et manuscrits mêlés.

³³. Parmi les derniers volumes parus : *Codices Barberiniani graeci*, t. II, *codices 164-281*, recensuit I. MOGENET... addenda et indices curavit P. CANART. Città del Vaticano, 1989. *Les manuscrits classiques latins de la Bibliothèque vaticane*, T. III.1. *Fonds vatican latin 224-2990*. *Ibid.*, 1991.

internationaux *Electronic Access to Medieval Manuscripts* (EAMMS) et *Manuscript Access through Standards for Electronic Record* (MASTER).

D'autre part, le travail de veille scientifique et de dépouillement systématique de la bibliographie concernant les manuscrits est rigoureusement poursuivi. Il alimente un fichier local et a fait l'objet de publications successives :

- BUONOCORE, M. *Bibliografia dei fondi manoscritti della BAV : 1968-1980*. Città del Vaticano, 1986 (*Studi e testi* n° 318-319).

- CERESA, M. *Bibliografia dei fondi manoscritti della BAV : 1981-1985*. Città del Vaticano, 1991 (*Studi e testi* n° 342).

Le volume consacré aux années 1986-1990 est en cours d'élaboration, tandis qu'un volume rétrospectif pour les années antérieures à 1968 a récemment complété cette bibliographie :

- BUONOCORE, M. *Bibliografia retrospettiva dei fondi manoscritti della BAV*. Città del Vaticano, 1994 (*Studi e testi* n° 361).

Signalons que les bibliothèques publiques italiennes disposent d'un instrument bibliographique de ce type. La base BIBMAN, informatisée, recense de façon courante depuis 1990 toute la bibliographie relative aux manuscrits en alphabet latin conservés dans les bibliothèques de l'état italien. L'interrogation s'effectue par nom d'auteur ou par lieu de conservation des manuscrits concernés. La *Casanatense* et l'*Angélica* notamment, autres bibliothèques romaines d'origine ecclésiastique dotées de collections manuscrites importantes, participent à cette entreprise collective et centralisée.

En 1927 la BAV publiait la première édition des normes de catalogage adoptées pour les imprimés ; la troisième est parue en 1949 et l'édition en français date de 1950. Le catalogue général unique sur carte des imprimés comprend aujourd'hui 6 millions de fiches, aux entrées auteur, titre d'anonyme et titres de périodiques, sujets selon le fichier d'autorités inspiré des *Library of Congress Subject Headings*. L'informatisation du catalogue de la BAV a commencé en 1985. Il s'agissait d'un projet *ex nihilo*, car la BAV n'avait jusqu'alors jamais conduit de projet de catalogage automatisé selon l'un ou l'autre des systèmes introduits dans les bibliothèques depuis la dernière guerre. Dans un premier temps, parallèlement aux opérations de catalogage informatisé des nouvelles acquisitions et de conversion rétrospective, la BAV a continué à produire des fiches manuelles, intercalées dans le fichier. Cette "double gestion" du catalogue a été abandonnée récemment, de sorte que, avant l'achèvement de la conversion rétrospective, catalogue manuel sur fiches et catalogue informatisé doivent être utilisés concurremment. Actuellement, en sus du catalogage des acquisitions courantes, s'effectue celui du fonds

Ronga, issu d'une donation. D'autres fonds entrés par donation sont en attente de catalogage et de conditionnement, dans un magasin situé sur le *Cortile della Biblioteca*. La conversion rétrospective du catalogue général sur fiche est pour l'heure "temporairement suspendue". Nous décrivons plus loin, avec l'ensemble des outils informatiques et numériques, les solutions adoptées par la BAV pour son catalogue informatisé.

En juillet 1997 sont parus, dans la collection *Studi et testi*, les quatre volumes du catalogue des incunables de la BAV, dressé par le P. William Sheehan³⁴. Ce catalogue, fruit de sept années de recherches, correspond à un projet financé par l'association des *American friends of the Vatican Library*. Il embrasse évidemment l'ensemble des incunables de la Vaticane, quel que soit leur fonds d'appartenance (Incunaboli, Chigi, département des manuscrits...). Les trois premiers volumes sont consacrés au catalogue proprement dit ; les notices en ont été rédigées sur le modèle de celles de l'*ISTC*. Le quatrième volume comporte :

- l'index des imprimeurs libraires
- les tables de concordance des cotes BAV avec les notices de Hain, Copinger, Reichling, Campbell, Goff, du CIBN, du *Gesamtkatalog*, de l'*Indice generale degli incunaboli delle biblioteche d'Italia...*

- une bibliographie des incunables de la BAV, présentant dans l'ordre des cotes tous les travaux menés sur eux. Il s'agit là d'une pratique déjà adoptée par les catalogueurs de manuscrits, et ainsi transposée dans le domaine imprimé.

Le P. Sheehan travaille actuellement à l'élaboration d'un cinquième volume, qui doit entre autres comprendre l'index des provenances, celui des enluminures et une chronologie par ville des éditions. L'adoption du standard *STC*, tout comme le choix de reporter dans un volume ultérieur l'identification des provenances et la rédaction des champs de particularités d'exemplaire, correspondait au vœu de la BAV de rendre rapidement possible l'identification et la localisation des exemplaires. Avant le catalogue du P. Sheehan en effet, les chercheurs ne disposaient que d'une liste manuscrite, indiquant les cotes de la Vaticane en regard des numéros du répertoire de Hain. Et encore, du fait de "déplacements" intempestifs, certains incunables ne correspondaient-ils pas aux cotes indiquées.

³⁴. *Bibliothecae Apostolicae Vaticanae incunabula*, ed. by William J. Sheehan. Città del Vaticano, 1997, 4 vol. (*Studi e testi* n^{os} 380-383).

7. L'INFORMATIQUE A LA BAV : REALISATIONS ET PROJETS

7.1. Le catalogage informatisé et l'informatisation du catalogue

Le premier projet d'informatisation de la BAV date du mois de janvier 1985. L'objectif initialement défini était la constitution d'une base de données en trois éléments : imprimés ; objets d'art, médailles, dessins et estampes ; manuscrits et archives. Cette vision globale a du évidemment s'adapter aux conditions financières et techniques, et faire la part des priorités. Ainsi, la première étape de l'informatisation s'est appliquée au seul département des imprimés et a permis l'installation de trois fonctionnalités : acquisition et gestion des périodiques, catalogage, OPAC. Le système adopté fut GEAC 8000, et le 29 septembre 1989 était inauguré l'OPAC de la Bibliothèque Vaticane. L'ordinateur central et le service informatique, étant données les normes thermiques à respecter, ont trouvé place dans le nouveau corps de bâtiment, climatisé, aménagé au début des années 1980'.

On adopta alors, pour le catalogage, la norme AACR2 et le format US-MARC³⁵, et on décida de conserver l'indexation matière issue des *Library of Congress Subject Headings*. Le projet de conversion rétrospective du catalogue manuel sur fiches a conduit en 1994-1995 la section du Catalogue des imprimés à augmenter son personnel en bibliothécaires et aspirant bibliothécaires. On choisit alors, pour opérer cette rétroconversion, de partir du catalogue manuel et de microfilmer les fiches grâce à un type d'appareil dont usent les banques, qui permettait de reproduire ainsi 70 cartes à la minutes. Les fiches microfilmées étaient ensuite reproduites sur papier, pour être réparties entre 65 personnes employées sous contrat, en majorité étudiants de la *Scuola di Biblioteconomia*, qui transcrivirent chez eux les fiches au format US-MARC sur des micro ordinateurs. Le personnel de la bibliothèque se chargeait ensuite du contrôle des enregistrements et de la définition des autorités. Ce premier travail fut achevé en 1995 mais, du fait des trop nombreuses erreurs contenues dans les enregistrements et de l'investissement en temps et en personnel nécessaire à leur correction, la conversion rétrospective fut suspendue. Elle n'a toujours pas été reprise, l'équipe de catalogage, composée de quatre personnes, se consacrant entièrement au catalogage des nouvelles acquisitions et d'une - faible - partie des fonds entrés par donation qui attendent leur intégration dans les collections de la bibliothèque.

En août 1995 fut introduit le système GEAC Advance version 5.1, installé sur un serveur Motorola et fonctionnant dans un environnement UNIX ; la même année des stations PC furent substituées aux anciens terminaux. Le bulletinage des périodiques,

³⁵. Choix alors expliqué par G. WESTON et G. PERNIGOTTI. Automated access to the Vatican Library. *International Cataloguing and Bibliographic Control*. N°18, July-Sept. 1989, p. 40.

encore un temps effectués sous l'ancien système GEAC GLIS 8000, a récemment fait l'objet d'une migration vers le nouveau.

Depuis sa création, une des particularités du catalogue informatisé de la BAV est son appartenance au réseau URBS (*Unione Romane Biblioteche Scientifiche*), un réseau de catalogage partagé qui fédère 14 bibliothèques italiennes et étrangères à Rome, principalement de recherche et orientées dans les domaines de l'art, de l'archéologie et de l'histoire³⁶. Ce catalogue collectif, qui fut d'abord orienté vers le catalogage des acquisitions courantes de livres et périodiques, est aujourd'hui riche de 800 000 notices. 220 terminaux et 27 imprimantes sont reliés au réseau URBS. Les préoccupations majeures des informaticiens et des catalogueurs de la BAV sont actuellement :

- étant donnée la nature des bibliothèques adhérentes, de favoriser l'accès multilingue au catalogue (allemand, italien, français, anglais).
- d'unifier les langages de requête, notamment en traduisant et en rendant systématique le recours aux autorités utilisées par la BAV.
- de développer les procédures d'importation/exportation de notices.

Dans l'immédiat, les notices rédigées par le P. Sheehan pour la publication en volumes du catalogue des incunables sont informatisées dans un format texte ; elles devraient pouvoir faire l'objet d'une conversion afin d'être chargées sur le catalogue général.

7.2. Internet

C'est le 25 décembre 1995 seulement que pour la première fois le message pontifical de Noël fut transmis sur Internet. Le serveur web du Vatican, géré par le service de communication de l'état, est rattaché à la *Sala stampa della S. S.*, qui publie les actes et activités du Saint Siège. Mais l'intérêt manifesté par la Bibliothèque Vaticane pour Internet est antérieur à cette date, et son "apparition" sur les réseaux a suivi une tout autre voie.

En 1993, en effet, la BAV s'est adressée au Centre de calcul inter-universitaire de Roma-La Sapienza pour obtenir un accès à Internet. Avec l'accord du Ministère italien des Universités et de la Recherche scientifique et technologique, la Vaticane fut alors intégrée au réseau GARR (*Gruppo Armonizzazione Reti di Ricerca*). Ce réseau de bibliothèques et

³⁶. Hormis la B.A.V., les bibliothèques aujourd'hui membres du réseau URBS sont celles de : l'*American Academy in Rome*, de l'Académie de Danemark, de l'*Archivio Segreto Vaticano*, de la *British School at Rome*, de l'Institut archéologique allemand, de l'*Escuela Española de Historia y Arqueología*, de l'Ecole française de Rome, de l'Institut historique près l'Institut culturel autrichien, de l'Institut de patristique *Augustinianum*, des Instituts finlandais, norvégien et suédois, de l'Université libre Maria Ss. Assunta et de l'Université pontificale du Latran.

de centres universitaires et de recherches, un peu sur le modèle du réseau français RENATER, élabore une politique concertée orientée vers l'organisation et la gestion de "noeuds d'accès" à Internet. GARR est aussi une plate-forme d'échange, de collaboration et de conseil ; c'est notamment en liaison avec ce réseau que la BAV a été conduite à adopter le protocole TCP-IP.

Le catalogue informatisé de la Bibliothèque est désormais interrogeable en ligne et à distance *via* Telnet³⁷. La BAV, à qui est consacrée une notice de présentation sur les pages web de l'Etat du Vatican³⁸, ne possède pas à l'heure actuelle de site web propre. Toutefois la création d'un tel site est en projet ; celui-ci serait géré directement par le service informatique de la bibliothèque et permettrait notamment l'accès direct au catalogue des imprimés et à la base des manuscrits digitalisés.

Aujourd'hui, dans les espaces publics, aucun poste ne permet l'accès des chercheurs à Internet, qui est réservé à usage interne.

7.3. Traitement informatique des images et reproduction numérique

Deux programmes de recours aux technologies informatiques pour constituer des bases de données à partir des matériaux conservés à la BAV ont été menés depuis le début des années 1990. Le premier, terminé en 1994, a consisté en l'élaboration de vidéodisques consacrés aux enluminures de trois fonds de manuscrits. Le second, dont seule la phase "expérimentale" est achevée, est consacré à la reproduction numérique (digitalisation) de manuscrits entiers. Des différences notables séparent ces deux projets : matériau concerné, choix technologique, intervenants, intention scientifique et destination, mode de diffusion, etc... Nous en développons plus largement les enjeux et les spécificités techniques dans notre *Mémoire d'étude*.

Signalons également ici que la BAV a acquis en 1994 un système de reconnaissance optique de caractères (R.O.C.).

³⁷. [Telnet://librs6k.vatlib.it](mailto:librs6k.vatlib.it)

³⁸. www.vatican.va

7.4. Fonctions administratives informatisées

L'informatique n'est pas seulement utilisée à la BAV à des fins bibliothéconomiques. La plupart des fonctions administratives courantes sont effectuées grâce à des logiciels installés sur le réseau local fonctionnant en interne, auquel sont reliés 42 micro-ordinateurs et 30 imprimantes. Les principales opérations informatisées sont les suivantes : mise à jour du fichier d'admission des chercheurs, traitement des demandes de reproduction et facturation, gestion des stocks et vente des publications de la BAV, comptabilité, bureautique.

Il est possible que, comme d'autres bibliothèques qui opèrent aujourd'hui une migration de leur système, la BAV soit amenée à adopter un système qui tienne compte des récentes évolutions technologiques et qui fédère l'ensemble des outils informatiques qu'elle a développés : intégration de toutes les ressources informatiques et numériques (catalogue, Internet, base de manuscrits et images numérisés), architecture client/serveur imposant l'adoption, comme terminaux, d'ordinateurs à environnement graphique, multi-services et multi-applications.

8. PUBLICATIONS, ACTIVITE SCIENTIFIQUE ET EXPOSITIONS

Les premières grandes expositions de la Bibliothèque Vaticane datent de l'entre-deux guerres ; elles se sont poursuivies sans discontinuer depuis lors. En 1935 par exemple, fut exposée une sélection de documents et manuscrits orientaux à l'occasion du 19ème congrès des orientalistes ; l'année suivante la BAV exposa une série de *codices* byzantins en liaison avec le 5ème congrès des études byzantines ; en 1945 fut montée une exposition sur les bibliothèques abritées par le Vatican pendant la deuxième guerre mondiale ; en 1950, lors du cinquième centenaire de la fondation de l'institution, des manuscrits de la Renaissance furent montrés dans le *Salone Sistino*. Depuis lors la Bibliothèque a entretenu une exposition permanente de livres rares, d'autographes et de manuscrits dans les vitrines du *Salone Sistino*, mais cette petite section muséographique de la Bibliothèque consacrée au livre et au patrimoine écrit a été récemment supprimée.

Dans les dernières années, l'organisation d'expositions fréquentes, ambitieuses et de haute exigence scientifique fut le fruit d'une politique active de mise en valeur des collections, du département des manuscrits surtout. En 1995, une centaine de manuscrits liturgiques des XVe et XVIe siècles fut exposée : *Liturgia in figure : codici liturgici rinascimentali della BAV* (29 mars - 31 décembre). D'octobre 1996 à avril 1997 s'est à

nouveau tenue dans le prestigieux *Salone Sisto* une exposition sur l'illustration des textes de l'antiquité classique, autour de manuscrits datés de l'époque romaine à la fin du Moyen-Âge³⁹. Cette politique de mise en valeur bénéficie de l'impulsion donnée par la célébration du bimillénaire du Christ, occasion notamment d'une collaboration plus active avec le Ministère italien des Biens culturels et de l'Environnement et sa *Direzione generale per i Beni Librari e gli Istituti culturali*.

"Hors ses murs" cette fois, de janvier à avril 1993, une exposition organisée à la Library of Congress (Washington) fut directement consacrée à la Bibliothèque Vaticane : *Rome Reborn, the Vatican Library and Renaissance culture*. La sélection des pièces ainsi exposées outre-Atlantique fut particulièrement vaste, sollicitant aussi bien les fonds manuscrits grecs, latins et orientaux que les fonds imprimés.

Le catalogue des publications de la Bibliothèque vaticane, édité régulièrement, est un reflet de son activité scientifique et éditoriales⁴⁰. Il comporte plusieurs sections, dont les principales sont consacrées aux Catalogues et normes de catalogage, à la collection des *Studi e testi*, aujourd'hui riche de 383 numéros, et aux éditions illustrées de manuscrits.

9. FREQUENTATION : LA BIBLIOTHEQUE VATICANE ET SON PUBLIC

9.1. Admission des chercheurs et conditions de travail

L'accès aux salles de consultation et aux collections de la Bibliothèque Vaticane est réservé aux chercheurs qualifiés. Ceux-ci doivent justifier d'un niveau universitaire et conduire des recherches précises dans les domaines qui sont ceux de la BAV et qui autorisent le recours à ses ressources. La distinction est nette, qui est effectuée entre *studiosi* (chercheurs) et *studenti* (étudiants), cette dernière qualité ne pouvant suffire à l'obtention d'une carte permanente. Les *studenti* peuvent toutefois obtenir une autorisation temporaire d'accès, s'ils sont à même de justifier de la nécessité de consulter les manuscrits ou imprimés anciens conservés à la seule BAV ; ils doivent auparavant avoir obtenu une lettre d'accréditation de leur directeur de recherche. Selon le règlement de la bibliothèque, l'autorisation d'accès peut être retirée si l'étudiant, en recourant trop fréquemment à l'assistance du personnel ou d'autres chercheurs, démontre qu'il n'a pas

³⁹. *Vedere i classici. L'illustrazione libraria dei testi antichi dall'eta romana al tardo medioevo*, 9 oct. 1996 - 19 avr. 1997. Cat. a cura di M. Buonocore. Roma : Palombi, 1996. Au cours de l'année 1996, le Salone Sisto avait été le cadre de deux autres expositions organisées par la B.A.V., et intitulées "Monumenta Romaniae Vaticana" et "Splendida donna : omaggi ai Papi da Pio IX a Giovanni-Paolo II".

⁴⁰. Dernière édition : *Publicazioni della Biblioteca Apostolica Vaticana : catalogo di vendita*. Città del Vaticano : Biblioteca Apostolica Vaticana, n° 64, 1996.

les capacités et compétences suffisantes pour mener une recherche de haut niveau de façon autonome⁴¹.

En novembre 1997, à l'occasion du changement des heures d'ouverture des salles de consultation, le *Regolamento per gli studiosi della Biblioteca Apostolica Vaticana* et la présentation des conditions d'admission ont été remplacés par un règlement provisoire réduit à l'essentiel, en attendant une nouvelle édition du *Regolamento* proprement dit, qui prendra notamment acte de l'ouverture prochaine de la salle de consultation des périodiques. Ouverte de la deuxième quinzaine de septembre à la fin de la première quinzaine de juillet, la Bibliothèque Vaticane, jusqu'au 31 octobre 1997, accueillait les chercheurs du lundi au samedi de 8h30 à 13h30 ; mais certains d'entre eux pouvaient obtenir sur requête l'autorisation d'y travailler également l'après-midi. Cette autorisation était en général libéralement octroyée. Au mois de novembre 1997 de nouveaux horaires sont entrés en vigueur. Les salles de consultation sont désormais ouvertes au public du lundi au vendredi de 9 h. à 17 h. 30 ; l' "autorisation de l'après-midi" n'a par conséquent plus lieu d'être.

Le chercheur admis à fréquenter la bibliothèque, titulaire soit d'une carte permanente d'accès (annuelle), soit d'une autorisation temporaire, se présente à la porterie et échange sa carte contre une clé numérotée. Ce numéro désigne une armoire dans laquelle il devra déposer serviette, parapluie et vêtement d'extérieur. Il remplit ensuite le registre des entrées (nom, heure d'entrée, signature), et accède aux salles de consultation ; il confie sa clé à la banque de la salle de consultation des imprimés, inscrit son nom sur la feuille de présence du jour en regard du numéro correspondant à celui de la clé, et se voit attribuer un numéro de place. En fin de session de travail, il retirera sa clé à la banque de consultation, signera le registre de la porterie en notant l'heure de sortie, retirera les objets laissés dans l'armoire puis échangera la clé contre sa carte de lecteur. Les nouveaux horaires d'ouverture de la bibliothèque (journée continue) ont conduit l'administration à établir une formule de laissez-passer qui autorise une sortie temporaire de l'établissement.

Les règlements rappellent les consignes de silence et de respect des volumes, mais aussi de décence : les hommes sont invités à conserver leur veste, et les femmes à "porter des vêtements convenant au caractère de l'institution qui les accueille et par respect pour les autres chercheurs"⁴².

9.2. Statistiques de fréquentation

⁴¹. *Ammissione alle sale di studio della Biblioteca Apostolica Vaticana*. Città del Vaticano, 1996.

⁴². *Regolamento per gli studiosi della Biblioteca Apostolica Vaticana*, ed. de 1996.

Les statistiques de fréquentation de la Bibliothèque vaticane, publiées dans le rapport annuel de *L'Attività della Santa Sede*, font apparaître un nombre moyen de 4 600 lecteurs par an pour les dernières années.

DELIVRANCE DES CARTES DE LECTEUR

	1992	1993	1994	1995	1996
Cartes permanentes	2 088	2 078	2 136	2 188	2 180
Autorisations temporaires	2 701	2 408	2 576	2 388	2 806

A 58,9 % ces chercheurs sont de nationalité italienne. Viennent ensuite les ressortissants des Etats-Unis (7,9%), d'Allemagne (7,1%) et de France (4,6 % représentant 95 chercheurs). Au total, une cinquantaine de nationalités différentes sont représentées chaque année au sein du public de la bibliothèque.

Des visites de groupes d'étudiants, professionnels des bibliothèques, curieux et bibliophiles, religieux et membres de sociétés et associations privées, sont organisées l'après-midi et sur rendez-vous.

9.3. Statistiques de consultation

Dans les salles de consultation, le personnel de la BAV reçoit en moyenne 45 000 demandes de communication de documents (manuscrits et imprimés) par an. Ce chiffre ne reflète pas l'ensemble de la consultation des ressources de la bibliothèque ; il est en effet très difficile de mesurer la consultation des nombreux (100 000) ouvrages disposés en accès direct, parmi lesquels figure une part importante d'imprimés "anciens" (XVII - XVIIIe s.)

FREQUENTATION DES SALLES DE CONSULTATION
ET COMMUNICATION DES VOLUMES CONSERVES EN MAGASIN

	1992	1993	1994	1995
Présences en salle de consultation des manuscrits	16 418	16 618	15 713	15 188
Demandes de manuscrits	20 800	22 054	19 140	19 100
Présences en salle de consultation des imprimés	23 183	23 369	27 754	24 075
Demandes d'imprimés	25 832	25 438	24 789	25 118

Depuis le changement des horaires d'ouverture, chaque chercheur peut demander communication de trois manuscrits et trois imprimés le matin, deux manuscrits et deux imprimés l'après-midi. Lorsqu'un manuscrit fait partie de la Réserve, la requête doit être motivée grâce à un formulaire exprès. Le chercheur a la possibilité de consulter à sa place et en même temps 6 ouvrages en accès direct, après avoir laissé sur les tablettes correspondantes les fantôme mis à sa disposition et portant le numéro de sa place.

Enfin, les chercheurs sont invités à déposer à la bibliothèque un exemplaire de tout travail publié sur ses fonds.

ANNEXE

CALENDRIER DU STAGE ET AFFECTATIONS SUCCESSIVES

15 sept. - 5 déc. 1997

Semaines 1 et 2	15/9 et 22/9	- Découverte approfondie des collections, des différents départements et services de la BAV. Documentation sur l'établissement.
Semaines 3 et 4	29/9 et 6/10	- Affectation au département des imprimés, Service du catalogue
Semaines 5 et 6	13/10 et 20/10	- Affectation au laboratoire de restauration.
Semaines 7, 8, 9 et 10	27/10, 3/11, 10/11 et 17/11	- Affectation au département des imprimés, section des <i>Libri antichi</i> . Travail préparatoire au 5ème tome du catalogue des incunables de la BAV. Identification des provenance et rédaction des champs de notice correspondants.
Semaines 11 et 12	24/11 et 1/12	Enquête, entretiens et travaux préparatoires au mémoire d'étude, sur les questions de restauration et de transfert de support.

Les horaires suivis furent ceux de l'ouverture de la bibliothèque aux chercheurs : 8h30 - 13 h.30 du lundi au samedi en septembre et octobre, 9 h. 17 h.30 du lundi au vendredi en novembre et décembre.

La présence en salle de consultation, notamment pendant les semaines 7 à 12, a impliqué une activité d'aide et de renseignement aux chercheurs.